



**CHAMPIONNATS DEPARTEMENTAUX
OPEN REGION**

CAHIER DES CHARGES

I- Compétition

Le championnat est open Région.

Le championnat s'adresse à 3 divisions de compétiteurs.

La compétition démarre en poule. Les deux premières équipes de chaque poule poursuivent le championnat dans le tableau A. Les troisièmes et quatrièmes équipes intègrent le tableau B (consolante). Dans les 2 tableaux, les parties après les poules jusqu'à la finale se déroulent en élimination directe. Les parties sont établies par tirage au sort parmi les gagnants ou les perdants des parties précédentes.

Seuls les sportifs ayant une licence compétitive FFSA en cours de validité peuvent concourir dans les championnats. Dans le cas contraire, ils se verront refuser l'accès à la compétition.

L'ensemble des équipes participantes doivent être munies du matériel nécessaire à savoir boules, cochonnets et mètres.

Division 1

La compétition peut se dérouler différemment dans la division de par le nombre restreint d'équipes participantes. Dans ce cas, chaque équipe présente rencontre l'ensemble des équipes. Suite à un goal-average, les phases finales sont établies.

II- Quand

Les rencontres se dérouleront entre les mois d'octobre et mars, selon le calendrier établi.

Le championnat se déroulera sur une journée : le samedi.

III- Divisions

La compétition se déroule dans 3 divisions.

Les équipes sont composées en triplète dans la division 1 ; en doublette dans les divisions 2 et 3. Les joueurs disposent de 2 boules en division 1 (triplète) ; de 3 boules en division 2 (doublette) et de 2 boules en division 3 (doublette).

Les équipes peuvent être homogènes masculines ou féminines ainsi que mixtes.

Les équipes peuvent être panachées au niveau départemental.

En division 1, les parties s'effectuent en 11 points lors de la partie de cadrage, les autres parties sont en 13 points.

En division 2, les parties s'effectuent en 11 points jusqu'à la partie de cadrage (donc comprenant les parties en poule) puis se déroulent en 13 points.

En division 3, les parties s'effectuent en 9 points jusqu'aux quarts de finale puis se déroulent en 11 points.

IV- Inscriptions

Les appels à inscriptions seront envoyés aux associations par la commission pétanque avec une date butoir de réponse.

Toute inscription hors délais ne pourra aboutir.

Le calendrier de tous les championnats départementaux sera envoyé aux associations 1 mois avant le début de la compétition.

Repas

Le club (ou l'association) accueillant la compétition devra informer la commission régionale (1 mois avant la date de la manifestation) s'il propose une formule repas, son coût ainsi que la date butoir de réservation des repas, ou prévenir si les participants doivent obligatoirement prévoir un pique-nique.

Pot de l'amitié

Le club (ou l'association) accueillant la compétition devra prévoir un pot de l'amitié au moment de la remise des récompenses (sodas, jus de fruit, ...).

V- Les terrains

Les terrains tracés, autrement nommés cadres, seront d'une dimension de 12m X 3m minimum.

Il est nécessaire de disposer d'éclairage (notamment en période hivernale).

La compétition pourra se dérouler en terrains libres.

VI- Gestion de tables de marque et résultats

Une gestion globale des résultats sera effectuée pour l'ensemble des divisions cependant une gestion de table sera prévue par division.

Pour la gestion logistique de la sportive, il est donc nécessaire de disposer de tables et chaises soit :

- ✓ 1 table au minimum pour l'informatique

En cas d'intempéries, prévoir des barnums 3m X 3m pour l'accueil et la tenue de table.
Il est important également d'accéder au branchement électrique.

L'ensemble de ce matériel peut être sollicité auprès de la mairie.

De plus pour favoriser la communication, 1 sono serait utile :

Anticiper le besoin de rallonges électriques, multi prises, ordinateur portable, imprimante et ses consommables (encre et papier de couleur blanche pour la division 1, de couleur bleue pour la division 2 et de couleur verte pour la division 3) pour la gestion informatique.

VII- Phases finales

Les phases finales sur des terrains (6 pour le tableau A et 6 pour le tableau B) de 15 m X 4m seront prévus (facultatif).

VIII- Arbitrage

Des responsables de terrain sont nécessaires pour la journée.

Il est important que les responsables de terrain possèdent une connaissance minimum de la pétanque et de son règlement (licenciés FFPJP ; éducateurs ; bénévoles) et qu'ils se montrent non influençables, fermes sur le règlement notamment vis-à-vis des coaches.

En cas de doute ou de litige, ils feront appel aux membres de la commission régionale pétanque.

Chaque année, une formation sera proposée.

IX- Jury

Le jury sera composé de la présidente de la commission ou son représentant ; du président du club accueillant ou son représentant ; un responsable de terrain formé.

X- Récompenses

Le club accueillant, en collaboration du CDSA du département concerné, devra prévoir les récompenses.

Tableau A (championnat) : 3 premières équipes (toutes divisions) soit 21 joueurs : 7 premiers ; 7 seconds ; 7 troisièmes.

Tableau B (consolante) : 3 premières équipes (divisions 2 et 3) soit 12 joueurs : 4 premiers ; 4 seconds ; 4 troisièmes.

XI- Qualification pour le championnat de France

Lors des championnats départementaux (tous open région), les 4 premières équipes dans chaque division seront qualifiées pour le championnat régional lors duquel les équipes qualifiées tenteront leur chance pour participer au championnat de France en fonction du nombre de places qualifiables à la région.

Le mode de qualification serait adapté si la région bénéficiait d'une augmentation de places décidée par la fédération.

Un classement général sera établi afin de retenir les 4 premières équipes qualifiées pour le championnat régional.

Un classement départemental sera établi afin de retenir la première équipe de chaque division qui bénéficiera du titre de championne départementale.

Les équipes qualifiées lors des 1^{ers} championnats départementaux pourront toujours concourir dans les suivants. Dans ce cas, si celles-ci arrivent dans les 4 premières alors qu'elles étaient déjà qualifiées, la cinquième équipe et suivante seraient alors retenues à concurrence de 4 équipes.

CHAMPIONNAT REGIONAL IDF

CAHIER DES CHARGES

Le cahier des charges du championnat régional est identique à celui des championnats départementaux open région.

La commission régionale pétanque fournira les récompenses.

Tableau A (championnat) : 3 premières équipes (toutes divisions) soit 21 joueurs : 7 premiers ; 7 seconds ; 7 troisièmes.

Tableau B (consolante) : 3 premières équipes (toutes divisions) soit 21 joueurs : 7 premiers ; 7 seconds ; 7 troisièmes.

Le pot de l'amitié sera financé par la ligue sport adapté Ile de France.

Les équipes qualifiées au championnat de France seront annoncées à l'issue de ce championnat régionale.

Ce cahier des charges a été élaboré le : **15 mai 2009**

Mis à jour et Approuvé par la commission du : **1^{er} février 2013**

Mis à jour et Approuvé par la commission du : **5 septembre 2014**